

COMPTE RENDU DE L ASSEMBLEE GENERALE 2018

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 08 décembre 2018 à SAINT GEORGES SUR ALLIER (63), siège du club.

ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral (*président*)
 - a : bilan adhérents 2018
 - b : objectif 2019
 - c : Bilan sortie 2018
 - d : Projet sorties 2019
 - e : Nouveautés 2019
 - f : Savoir vivre et savoir rouler
2. Rapport financier (*trésorier*)
 - a : bilan
 - b : cotisations 2019
 - c : assurances 2019
3. Le site MOTODOME, la communication
4. Election du bureau
5. Modification éventuelle des statuts
6. Questions diverses
7. Boutique et commande
8. Ré-adhésion 2019

Etaient présents : René DEBAILLEUX (président), Ludovic LESCURE (vice-président), Yoann DEBAILLEUX (trésorier) et Isabelle DUPUYLOLIER (secrétaire)

Et 18 membres.

La séance est ouverte à 14 heures 30

René DEBAILLEUX souhaite la bienvenue aux participants et les remercie de leur présence et souligne qu'il y a 6 procurations de la part de membres absents. Il rappelle que tout le monde a été destinataire de l'ordre du jour et en donne lecture.

Il souhaite la bienvenue à Eric LECOMPTE, Bernard BONNET et CHAVANIAS Sonia, Christian FROES

Nous quittent cette année : Jacqueline, Maguy, Thierry et Christine, Alain et Claude, Tristan et Auriane.

RAPPORT MORAL :

a : **bilan adhérents 2018** : 32 adhérents et 18 motos

b : **objectif 2019** : 50 adhérents environ en raison des problèmes liés à l'organisation de balades et surtout des séjours.

L'admission des nouveaux adhérents pourra se faire que sur décision du bureau après un test de roulage.

c : **Bilan sortie 2018** : 15 sorties étaient programmées dont 4 séjours.
13 ont été effectuées (2 annulées suite aux conditions météo) et une sortie programmée sur une journée, remplacée par un séjour à BEAUNE et GUEDELON

- 136 motards ont participé soit une moyenne de 11 motards à chaque sortie.
- 88 motos ont participé soit une moyenne de 7 motos à chaque sortie,
(légère baisse par rapport à l'année dernière 152)

d : **Sorties 2019** :

13 sorties sont programmées :

- 7 sur 1 jour
- 6 sur plusieurs jours
(Jura - Normandie – Ecosse – Futuroscope – Aveyron - Osier)

Afin de satisfaire un maximum d'adhérents, les sorties d'une journée se font semaines impaires (*garde d'enfants*) et les dimanches ou jours fériés (*ça libère les samedis*)

Le président signale n'avoir reçu que 3 idées de sorties : un WE pour découvrir l'osier et un WE pour l'AVEYRON et une sortie au jardin de la terre d'Arlanc.

Il effectue la lecture du calendrier.

Il précise que les dates des séjours ont été choisies en fonction du nombre d'adhérents participants.

Vote afin de connaître la date du séjour pour le Futuroscope.
22 pour février et 13 pour novembre donc FEVRIER validé.

Il demande aux membres de choisir des dates libres sur le calendrier et de proposer des idées de sorties. Le calendrier est complété.

Les dates des sorties programmées seront inchangées ou annulées mais pas reportées.

VOTE :

Pour : 28 Contre : 0 Nul : 0

LE CALENDRIER EST **APPROUVE** (*voir sur le site*)

Projet 2020 : La Croatie (*mai-juin*) et La Bavière (*été*).

e : **Nouveautés en 2019** :

Carte CLERAFFAIRES :

Vente des cartes Cleraffaires en 2018 = 54 € (*en baisse*) donc le président encourage les membres à vendre des cartes à leur famille ou amis.

Comme en 2018 : Il est décidé d'offrir un cadeau à l'adhérent ayant effectué le plus de sorties sur l'année :

Pour 2018 = Philippe et René ont effectué 10 des 10 sorties réalisées.

(rappel : sorties sur 1 jour et courts séjours jusqu'à 4 jours)

Philippe ne peut y prétendre, l'ayant reçu en 2017, René refuse le cadeau et remet la somme au club.

Il est décidé qu'en 2020, il n'y aura plus de cadeau car le staff trouve injuste la façon de l'attribuer qui concerne souvent les mêmes adhérents.

Le staff propose la mise en place de la pénalité d'un euro symbolique à ceux qui ne porteront pas les couleurs du club lors des sorties programmées.

Mesure refusée !

LES MEMBRES **ADHERENT** AUX NOUVEAUTES PRESENTEES.

f : Savoir vivre et savoir rouler :

SAVOIR VIVRE :

Comme il avait été précisé l'année dernière, pour le bon fonctionnement d'un séjour, il est souhaitable que chaque participant s'implique dans son bon déroulement au niveau des tâches, courses, repas, vaisselle,....

Le président félicite les membres car aucune remarque n'est à signaler !

En 2018, très peu de relance individuelle afin de connaître des réponses ont été effectuée (ex = date butoir !).

Il encourage les adhérents à utiliser le site pour s'inscrire.

En cas de changement, avertir le président pour les effectuer sur le site.

Il est demandé de répondre à tous et d'envoyer le programme 08 jours avant pour les sorties sur une journée et au moins un mois avant pour les sorties sur plusieurs jours.

De même en cas de force majeure, il est important de signaler tout désistement dans les plus brefs délais. *(et non pas le jour même...sauf maladie ou accident)*

En cas d'annulation les frais d'engagement seront restitués dans la mesure où l'association ne sera pas pénalisée.

Il est indispensable de regarder le programme avant le départ voire l'imprimer.

Dans le cas où quelqu'un veut s'arrêter pendant les déplacements, le signaler **IMPERATIVEMENT** à l'organisateur afin de l'intégrer dans la balade.

Motodome participera financièrement aux sorties pour les adhérents *(mais pas aux longs séjours)*, les non-adhérents *(invités)* payeront plein tarif.

Chaque organisateur devra s'assurer avant chaque départ que tous soient prêts *(casqués et sur moto)* avant de démarrer.

SAVOIR ROULER

Toujours rouler décaler.

Les moins rapides et les futurs adhérents roulent en début de convoi et les plus « joueurs » roulent en fin de convoi.

Afin de laisser l'organisateur gérer la vitesse, le road-book, appréhender la circulation et ne pas trop regarder dans les rétroviseurs, c'est le deuxième motard qui gère le groupe.

Comme d'habitude, le premier attend, le deuxième et ainsi de suite ! car lorsque nous sommes nombreux il est impossible de voir si tout le monde suit, donc celui qui ne voit plus de phare derrière lui **ATTEND** avant chaque changement de direction et ainsi de suite.

De même à la sortie des péages, il faut soit se garer ou ralentir l'allure afin que le groupe se reconstitue.

Dans la mesure du possible les organisateurs tenteront d'éviter les traversées de grandes villes mais si toutefois, c'est nécessaire, il faut rester grouper au plus près dans une allure modérée et en cas de feu rouge, signaler par klaxon, les autres attendent s'il y a de la place ou coupent l'allure jusqu'au prochain changement de direction.

Cette année, nous avons perdu personne mais il serait souhaitable que les motards ayant téléchargé sur GPS ou imprimer le road-book s'imbriquent dans le convoi.

VOTE SUR RAPPORT MORAL :

Pour : 28 Contre : 0 Nul : 0 **donc APPROUVE**

2. RAPPORT FINANCIER

Yoann DEBAILLEUX, le trésorier, présente le bilan 2018.

a : bilan 2018

Trésorerie début d'exercice 2018 : 2532,21 €

Trésorerie fin d'exercice 2018 : 2343,75 €

Recette : 5288,43 € provenant des cotisations des membres, le bénéfice de la boutique, les avances de séjours et la vente de cartes CLERAFFAIRES.

Dépenses : 5495,27 € résultant des activités liées au club, le paiement des sorties et séjours, avance achats boutique, frais de gestion et assurances.

b : cotisations 2019

Pour la 13ème année consécutive, la cotisation d'adhésion reste inchangée.

c : assurances 2019

Cotisation inchangée : 5 € par adhérent

donc :

1ère adhésion :

individuelle = 35 € (1ère année) + 5 € assurance soit 40 €

couple = 50 € (1ère année) + 2 x 5 € assurance soit 60 €

renouvellement : 15 € + 5 assurance soit 20 €

25 € + 2 x 5 € assurance soit 35 €

Comme en 2018, les cartes CLERAFFAIRES sont vendues à prix coûtant, soit 6 € par membre.

VOTE POUR LE BILAN FINANCIER :

Pour : 28 Contre : 0 Nul : 0

LE BILAN EST **APPROUVE** PAR L'ASSEMBLEE.

3 - Le site MOTODOME, la communication

Comme en 2018, confirmation de mise à jour par sms.

Davy le webmaster s'est tenu à la disposition pour tous problèmes liés au site.

Chaque adhérent peut publier et soumettre ses photos sur le site qui seront approuvées par le président. (public ou privé)

Un didacticiel va être édité.

Chaque adhérent a un droit de retrait de photos.

Rappel : En cas de perte de login (*1ère lettre du prénom+nom*) ou mot de passe, envoyer un mail au président afin de le récupérer.

4 : REELECTION DU BUREAU :

Poste de président : René DEBAILLEUX

Poste de vice-président : Ludovic LESCURE

Poste de secrétaire : Isabelle DUPUYLOLIER

Poste de trésorier : Yoann DEBAILLEUX

VOTE :

Pour : 28 Contre : 0 Nul : 0

LE BUREAU EST **ELU** A LA MAJORITE DES VOIX PRESENTES OU REPRESENTEES POUR UNE ANNEE.

5 : MODIFICATION DES STATUTS :

Aucune modification aux statuts n'est demandée.

6 - QUESTIONS DIVERSES

Aucune question

7 - BOUTIQUE

Une vente des effets de MOTODOME est effectuée.

Une commande sur le catalogue TOPTX est effectuée.

Demande d'effectuer une commande de tour de cou imprimé avec le logo du club.

8 - RÉ-ADHÉSION 2019

28 membres ont adhéré .

L'assemblée est close à 17 heures 30.

Un pot est offert par le club, suivi d'un dîner au restaurant.

Le président

Le vice-président

Le trésorier

Le secrétaire